

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

AG 8 octobre 2021



apardap
Parrainage Républicain

Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection
6, rue Berthe de Boissieux | 38000 Grenoble | Tél : 09 51 93 48 18 |
apardap@gmail.com | www.apardap.or

Sommaire

Vie de l'association	2
En bref	2
Commission finances	2
Finances.....	2
Comité des aides.....	3
Commission communication	4
Groupe communication	4
Groupe BDD et RGPD	5
Commission parrainage	6
Groupe parrainage	6
Groupe échange Parrains-Marraines.....	7
Commission Accueil et accompagnement	7
Groupe accueillants	7
Groupe insertion et Bénévolat	8
TAG.....	9
Conseil médical.....	9
CSS, AME	9
Démarches consulaires.....	9
Commission Formation	9
Groupe cours de français	9
Groupe formations numériques.....	10
Groupe Initiation républicaine.....	12
Commission Emploi/formation	13
Groupe emploi/formation.....	13
Les permanences « emploi formation »	14
Commission Hébergement	15
Commission ouverture culturelle et sportive	16
Partage & découverte	16
Atelier lecture/théâtre.....	18
Contes en partage.....	20
Activités sportives.....	21
Maison des Accueilli.e.s	22

Vie de l'association

En bref

211 Adhérents en 2020

80 bénévoles actifs

Contrat aidé d'une secrétaire coordinatrice salariée passé progressivement de 26h à 29h puis 35h depuis le 1er juillet 21

4 formations qualifiantes suivies par la secrétaire dans le parcours emploi compétences : droit des étrangers, comptabilité, utilisation du logiciel Ciel, utilisation de word press pour site internet.

3 volontaires en service civique en 2020 :

- 2 volontaires en missions de 8 mois pour : Gestion du programme Partages et découvertes ; animation maison des accueillis ; aide à l'usage d'Internet
- 1 volontaire pour aider aux missions du groupe Emploi formation, cours d'informatique et de français

Accueil de nombreux stagiaires

Emménagement au 1^{er} juillet 2020 dans les locaux du 13 rue Le Chatelier pour la partie Maison des accueillis (lieu de vie) et partie formation digitale, locaux mis à disposition par la mairie de Grenoble et partagé avec 3 autres associations : Cuisine sans frontières, 3Amie, Beyti.

Réalisation d'une base de données par un des bénévoles experts : Apardap hospitalité au service des accueillis et des bénévoles de l'Apardap.

Commission finances

Finances

En cette année 2020 marquée par le début de la crise du Covid 19 et des temps de confinement assez longs, l'activité générale de l'association s'est considérablement ralentie.

Le budget du compte général (frais structurels) s'est établi aux alentours de 90 000€.

Depuis plusieurs années nous avons bénéficié de dons exceptionnels permettant de masquer un déficit structurel important de 10 à 15 000€. Cela n'a pas été le cas en 2020. Néanmoins, grâce à une augmentation des subventions publiques de soutien à la crise, nous avons terminé l'année en positif à 3 011€.

Les dons et subventions toutes activités confondues, dépassant largement le seuil des 153 000€ nous serons amenés à nous adjoindre les services d'un « Commissaire aux comptes » dès l'année prochaine.

Cette obligation va nous obliger de fait à mettre en place une comptabilité générale plus performante avec l'aide d'un cabinet d'expertise comptable, nous permettant d'avoir une gestion encore plus fine et une garantie face à un éventuel contrôle fiscal.

Comité des aides

Le « Comité des aides » a été mis en place en juin 2018.

Il est constitué de représentants de la commission finances et de la commission accueillants.

Il se réunit les 1° et 3° mardis de chaque mois et examine les demandes d'aide présentées par les accueillants relatives aux démarches administratives des accueillis.

Philippe Jaillard, trésorier, Pierre Michaud, Béatrice Rouanet, Robert Seassau ont continué l'attribution des aides tout en clarifiant l'étendue de celles-ci. Désormais, il y a une participation du Comité des aides qui se fait automatiquement pour les accueilli.e.s qui obtiennent un titre de séjour.

Durant le premier confinement le comité a pris en charge l'achat de cartes téléphoniques et d'aide alimentaire, produits d'hygiène par le biais de cartes d'achat grâce à la participation de donateurs et à un don de la Fondation de France.

Récapitulatif des aides apportées en 2020

Type d'aide	Nbre	Montant	
Cagnotte Accueillants		2 100,00 €	
Frais divers		3 114,17 €	
Frais d'avocat	12	2 690,00 €	
Transports		5 205,67 €	Billet Nord Isère et Transport passeport
Carte consulaire	39	1 101,00 €	
Carte téléphone	43	934,21 €	Aide pendant les confinements avec subventions spécifiques
Carte alimentation/hygiène/bébé	107	4 206,21 €	
Frais de formation	7	2 656,65 €	
Dépannage hébergement	4	775,37 €	
Papiers Pays	12	1 682,30 €	
Passeport	34	6 094,00 €	
Santé	5	885,00 €	
TF 1° demande	19	5 100,00 €	Timbre fiscal 50€
Titre de séjour	88	22 404,99 €	
Frais de traduction	21	1 351,33 €	
Montant Total		60 300,90 €	

Commission communication

Groupe communication

▪ Les membres du groupe de travail

Le groupe de travail est composé de 12 membres, mais seul 7 membres viennent régulièrement à chaque commission.

Différents groupes ou commissions sont représentés dans la commission (en gras) :

- a) **Accueil/ parrainage** /hébergement
- b) Insertion par la formation : **français, initiation républicaine**, informatique
- c) Insertion par les activités : bénévolat, **théâtre, lecture, partage et découverte**

Comme pour l'ensemble des groupes qui accompagnent les différentes activités de l'association, les différents confinements ont bouleversé nos actions et donc amené notre équipe, à adapter son activité.

▪ Les réunions

Le groupe qui habituellement se réunit régulièrement une fois par mois et met en place des équipes de travail selon les besoins, a vu son activité considérablement réduite cette année et n'a pu se retrouver qu'en visioconférence.

▪ Les réalisations

- Rédaction et édition d'une lettre hebdomadaire « Covid 19 APARDAP information » afin de garder le contact avec l'ensemble des sympathisants de notre association (12 numéros parus de mars à juin).
- Rédaction et édition de la nouvelle lettre d'information de l'APARDAP (parution bimensuelle, sauf vacances) qui a pris la relève de la lettre précédente (7 numéros de juillet à décembre).
- Organisation d'une campagne d'appels téléphoniques systématiques à tous les accueillis avec qui l'Apardap est en contact, soit près de 800 personnes. Plus de 40 bénévoles se sont portés volontaires pour contacter systématiquement par téléphone chaque accueilli, faire un recensement des besoins urgents et voir quelle aide concrète l'Apardap pourrait leur apporter.
- Lancement d'une campagne d'appel à dons pour répondre aux besoins urgents identifiés : alimentation, produits pour bébés, hygiène, crédit téléphonique.
- Organisation de la distribution auprès des accueillis de 60 cartes alimentaires, 22 cartes pour produits d'hygiène, 25 cartes pour produits bébé ont pu être données ainsi qu'une petite cinquantaine de recharges téléphoniques. Des masques, du gel hydroalcoolique et des autorisations de circuler ont été également fournis lors de ces distributions.
- Appui à la réorganisation des différents groupes et commissions. Nous avons dorénavant 9 commissions identifiées : Commissions Finance, Communication, Parrainage, Accueillants, Formations, Emploi et Formation, Hébergement, Ouverture culturelle et sportive, Maison des accueilli.e.s.

▪ Site internet

5 100 utilisateurs, 71 00 visites. Suivi et mise à jour du site internet

- **Facebook**

4 563 amis nous suivent. Suivi et mise à jour du Facebook de l'Apardap

- **Perspectives**

Proposition d'objectifs du groupe communication en 2021 : *Axer la communication sur le parrainage*

- Faire le suivi des filleuls et rendre compte de leur statut quand ils ont eu des papiers > Facebook, site ...
- Information sur le parrainage, atelier sur les attentes de chacun, déjeuner en commun, rencontre des futurs parrains/filleuls
- Relancer les bibliothèques et MDH pour proposer des rencontres avec les Indisciplinés et des échanges sur ce qu'est le parrainage
- Rééditer le flyer parrainage en spécifiant : Le parrainage qu'est-ce que c'est ?
- Avoir un.e accueillant.e qui viendrait au groupe de paroles parrains/marraines
- Cibler les collectifs citoyens qui sont en réseau d'hébergement, réseau des enseignants de FLE, secours populaire, Ligue de l'enseignement, Croix rouge, Resto du cœur pour organiser une information sur le parrainage
- Faire un dossier d'accueil pour les parrains/marraines

Groupe BDD et RGPD

Le groupe de travail Base de Données et Règlement Général sur la Protection des Données a en charge la définition, le développement et le déploiement de l'application APARDAP Hospitalité qui offre aux bénévoles de l'association, un accès distant aux données de l'association (dossiers accueilli(e-s), gestion des membres, des adhésions, des dons, des données de parrainages, des instances de l'association, ...) au travers d'une base de données.

Le groupe de travail se réunit, en fonction des besoins, en général 2 fois par mois, le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.

La première version de l'application Hospitalité a été lancée en juillet 2020. Cette version était destinée essentiellement aux accueillants et offrait une gestion informatisée des dossiers des accueillis.

Deux mises à jour de l'application ont été faites sur le deuxième semestre 2020 permettant de disposer à la fin de l'année des fonctionnalités suivantes :

- Gestion des utilisateurs de l'application Hospitalité
 - Gestion des accès à l'application,
 - Définition de profils utilisateurs permettant un accès contrôlé aux informations de la base de données en fonction des besoins de chaque bénévole.
- Espace Accueillis
 - Création, recherche, consultation/édition du dossier d'un accueilli.
- Espace Membres
 - Création, recherche, consultation/édition de la fiche d'un membre,
 - Gestion de l'adhésion et des dons ordinaires des membres.
- Espace Parrainages

- Création, recherche, consultation/édition du dossier d'un parrain ou d'une marraine,
- Consultation de toutes les cérémonies de parrainages réalisées depuis la création de l'association,
- Préparation d'une nouvelle cérémonie de parrainage.
- Espace Sympathisants
 - Création, recherche, consultation/édition de la fiche d'un sympathisant.

L'application Apardap Hospitalité permet aujourd'hui d'accéder aux informations concernant 4 401 membres dont 2 273 accueilli(e)s/filleul(le)s et 69 cérémonies de parrainages.

Réalisations projetées pour 2021

Six nouvelles versions doivent être faites en 2021 afin d'ajouter les fonctionnalités suivantes :

- *Gestion des utilisateurs de l'application Hospitalité*
 - *Accès à la charte du RGPD,*
 - *Sélection plus précise des fonctionnalités disponibles par profil.*
- *Espace Accueillis*
 - *Enrichissement du dossier accueilli avec les données de la permanence Emploi-Formation, la gestion de la cagnotte accueillie, un meilleur suivi des RDV, ...*
 - *Gestion des demandes d'aides.*
- *Espace Membres*
 - *Gestion des dons au CDA.*
- *Espace Parrainages*
 - *Gestion de la liste des référents des parrains/marraines.*
- *Espace Communication*
 - *Consultation/édition de listes de diffusion.*
- *Instances Apardap*
 - *Consultation/édition des membres composant les instances statutaires de l'association et des différentes commissions et groupes de travail.*

Concernant le RGPD de l'association, le groupe de travail a proposé une charte qui a été validée par le bureau et qui est entrée en vigueur le 16 juin 2021. Cette charte est consultable sur notre site en cliquant/copiant ce lien : <https://www.apardap.org/mentions-legales-rgpd/>

Commission parrainage

Groupe parrainage

L'activité principale de la commission parrainage est l'organisation des cérémonies de parrainages dans les municipalités qui nous accueillent.

Hélas, la période écoulée 2020-2021 où la COVID nous a confinés, sans oublier les élections communales, régionales et départementales, tout cela ne nous a pas permis de réaliser de cérémonies.

La dernière cérémonie date du 14 décembre 2019 à REVEL.

Pendant cette période, grâce à la mise en œuvre de la Base de Données (BDD) nous avons pu commencer à réorganiser les activités de suivi des demandes de parrainages et simplifier les appariements des parrains/marraines - filleul.e.s. De même cette BDD est une aide précieuse pour élaborer les listes des participants aux cérémonies dès qu'un lieu et une date seront fixés.

Enfin, suite au départ de notre chargée administrative, Françoise DAVID, qui depuis le début se chargeait de toutes les tâches de secrétariat nécessaires à la bonne réalisation des cérémonies, nous la remercions vivement, nous avons deux nouvelles bénévoles Sylviane COSTERG et Colette FILLION qui ont repris le flambeau.

Pour rappel elles sont en charge :

- De l'enregistrement des demandes de parrainages
- Des appariements parrains/marraines-filleul.e.s
- Des relances téléphoniques pour le suivi des demandes
- De la liste définitive liée à une cérémonie
- Des différents courriers de convocation aux cérémonies à toutes les personnes invitées.
- De la réalisation des cartes de parrainage.

Pour l'avenir nous envisageons deux cérémonies de parrainage :

- Mairie de St Egrève, les contacts sont déjà pris, nous attendons la confirmation de la date vers mi-novembre.
- A Grenoble dans le cadre de l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants) le 18 décembre lors de la journée nationale de l'ANVITA. Nous espérons que cette journée exceptionnelle où toutes les villes de l'ANVITA feraient des cérémonies de parrainage puisse avoir lieu.

Groupe échange Parrains-Marraines

Nous avons maintenu pendant cette période difficile les groupes d'échanges en Visioconférence puis en présentiel quand les confinements furent levés.

Remercions Denis Hatzfeld qui a animé en Visio deux formations pour les parrains-marraines. Elles ont reçu un vif succès.

Commission Accueil et accompagnement

Groupe accueillants

Aide juridique

A partir du premier confinement, l'accueil du mardi (permanence) a dû s'adapter au contexte sanitaire, notamment en généralisant les entretiens sur rendez-vous ainsi qu'en observant les nouvelles règles d'accès à la préfecture par prises de rendez-vous systématiques qui ont généré beaucoup de travail. L'impossibilité d'y accompagner les accueillés a été source de refus de dossiers sans pouvoir les contester, et donc d'un surcroît de travail. Au cours de cette année, le nombre d'accueillants a diminué pour raisons de santé ou prises de recul liées à la situation sanitaire.

L'utilisation de la base de données a permis de pallier l'impossibilité d'accéder aux dossiers papiers. Il n'a pas été possible de comptabiliser les entretiens mais la demande de rendez-vous n'a fait que croître ce qui pose un réel problème au vu de la diminution du nombre d'accueillants.

Des formations asile et séjour ont été faites en visio-conférence à destination des parrains/marraines.

De plus en plus de personnes ont été orientées vers l'Apardap par des travailleurs sociaux ce qui a contribué à l'engorgement des demandes de rendez-vous, en plus de la suspension des rendez-vous par la Cimade.

Demandes de parrainage

Bien évidemment cette activité remplie par les accueillants a été suspendue depuis le premier confinement.

Groupe insertion et Bénévolat

La mission du groupe Insertion et Bénévolat, est au sein de l'APARDAP, de recevoir, sans rendez-vous, les accueillis qui souhaitent s'intégrer davantage dans la vie française, en particulier grenobloise, à travers la fréquentation d'activités, d'associations, y compris en faisant du bénévolat. Le groupe est composé de Karamba Diaby, Suzy Sebesi, Anne Desvarreux, Dominique Cartelier, Anne Villegier, Martine Cribier-Kozyra.

Activité 2020

En disposant le mardi après-midi de la salle 109 à la Maison des Associations, nous pouvons

- faire connaissance, les uns avec les autres, mesurer leurs besoins, les informer sur les activités de différentes structures (activités de l'APARDAP, cours d'informatique, de français d'autres associations ou institutions etc.).
- prendre contact, en temps réel, en fonction de leurs souhaits avec des associations susceptibles de leur proposer une activité régulière ou ponctuelle de bénévolat (événements ponctuels demandant beaucoup de bénévoles).

En 2020 nous avons pu tenir :

- du 7 janvier au 10 mars : 10 permanences, 39 accueillis rencontrés.
- du 30 juin au 27 octobre (avec coupure de mi-juillet à fin août) : 10 permanences, 40 accueillis rencontrés.

Soit 79 accueillis (chaque visite d'un accueilli compte ; il ne s'agit pas forcément de 79 personnes différentes).

Soit au total 20 permanences et 79 accueillis. (2019 : 45 permanences, 193 entretiens).

En décembre, les services civiques et le secrétariat ayant signalé des accueillis particulièrement désireux de faire du bénévolat, nous les avons contactés par téléphone : 3 personnes sont allées participer, à Grand-place, au stand de paquets cadeaux animé par les Restos du Cœur, 1 personne est allée à Dounia.

Actuellement il nous est impossible de faire un suivi, ni avec les accueillis eux-mêmes, ni avec les associations ; quelques accueillis reviennent nous dire s'ils se sont engagés dans un bénévolat avec l'association à laquelle ils ont été adressés.

NB : Les difficultés pour trouver des associations sont récurrentes.

TAG

Marie-Claude Personnaz a pu continuer ce service, mais en situation réduite durant les confinements.

Conseil médical

Jean-Louis Caen a pu continuer ses évaluations médicales par téléphone pour indiquer la pertinence des demandes de séjour pour raison de santé. Son aide est également précieuse pour les éléments importants des dossiers médicaux à fournir à l'OFII.

CSS, AME

Hélène Querlioz et Danièle Crépeau ont continué le travail de Dominique Vallée et Denis Fabre, sans problèmes particuliers sauf bien sûr durant les confinements.

Démarches consulaires

Camille Anula et Vanessa Harsche ont dû faire face à des ambassades fermées ou traitant les dossiers au compte-goutte, et ceci avec un nombre accru de demandes notamment à cause de la légalisation en France que les actes de naissance de certains pays demandée par la préfecture ne soient plus envoyés directement du pays avant d'être validés par l'ambassade des pays concernés. Cette équipe doit être renforcée.

Commission Formation

Groupe cours de français

L'année 2020 a été constituée de 2 périodes distinctes très perturbées par les confinements dus au Covid :

- 1^{er} janvier au 15 mars, période interrompue par le 1^{er} confinement
- 1^{er} au 29 octobre, période interrompue par le 2^{ème} confinement

	du 1 ^{er} Janvier au 15 Mars 2020			1 ^{er} confinement	Eté	Tests	du 1 ^{er} au 29 Octobre 2020			2 ^{ème} confinement
	nb moy appren.	nb cours	total Heures*				nb moy appren.	nb cours	total Heures*	
Alphacouleur	5,6	11	108							
Alpha 1	2	2	7				2	2	7	
Alpha 2	4,6	8	64							
Inter							4,5	2	16	
Avancé	3,4	10	60				6	1	11	
FLE 1	5,7	9	90				1	1	2	
FLE 2	6,3	10	110				6	1	11	
Multi Niveau	3,4	7	42							
Inter ASL	2,5	10	44				6,7	3	35	
Algériennes	2,2	9	35				3	3	16	
Total	36	76	559				29	13	96	

*total heures de formation = nb moyen d'apprenants x nb de cours x 1,75 heures

1/ 1^{ère} période (1^{er} janvier au 15 mars)

A la suite de la rentrée 2019 où notre offre de formation était passée à 9 cours, environ 80 apprenants ont participé aux formations en salle sur le début d'année 2020. La répartition hommes/femmes était comme en 2019 d'environ 60/40. Le 1^{er} confinement a stoppé brutalement tous les cours à partir du 16 mars 2020.

2/ 2^{ème} période (du 1^{er} au 29 octobre)

Après 2 sessions d'évaluations réalisées en septembre qui ont permis de tester environ 50 personnes et malgré la forte baisse du nombre de bénévoles, l'offre de formation est passée à 7 cours. 35 apprenants ont participé avec une majorité de femmes (répartition hommes/femmes d'environ 40/60). Le 2^{ème} confinement a hélas stoppé à nouveau tous les cours à partir du 30 octobre 2020.

3/ Commentaires

2020 restera dans nos mémoires comme une année très chaotique pour l'apprentissage du français à l'APARDAP. Le nombre d'heures total de formation (temps cumulé de présence des apprenants) a été divisé par 3 par rapport à 2019 (environ 650 h en 2020 / 2000 h en 2019) et la moitié des bénévoles ont suspendu leur activité. Nous avons pu redémarrer 7 cours en octobre avec 8 bénévoles mais en abandonnant presque systématiquement la coanimation en binôme.

Au niveau pédagogique, un nouveau cours avait été créé en octobre 2019 basé sur la méthode « silent way » qui associe les sons à des couleurs. Ce cours a fonctionné jusqu'au 15 mars 2020 mais n'a pas pu être reconduit en octobre car le port du masque était très pénalisant pour le travail sur la prononciation.

A noter aussi l'utilisation croissante de la salle digitale qui accueille depuis le déménagement de la maison des accueillis en juin 2020 à Babel Saint Bruno l'essentiel de nos formations.

4/ Perspectives

Pour l'année 2021, notre espoir était bien sûr un retour à un fonctionnement normal car les besoins des accueillis concernant la maîtrise de la langue française sont toujours considérables. Dans les faits, les contraintes sanitaires du 1^{er} semestre 2021 nous ont limités à une activité réduite avec quelques petits groupes d'apprenants.

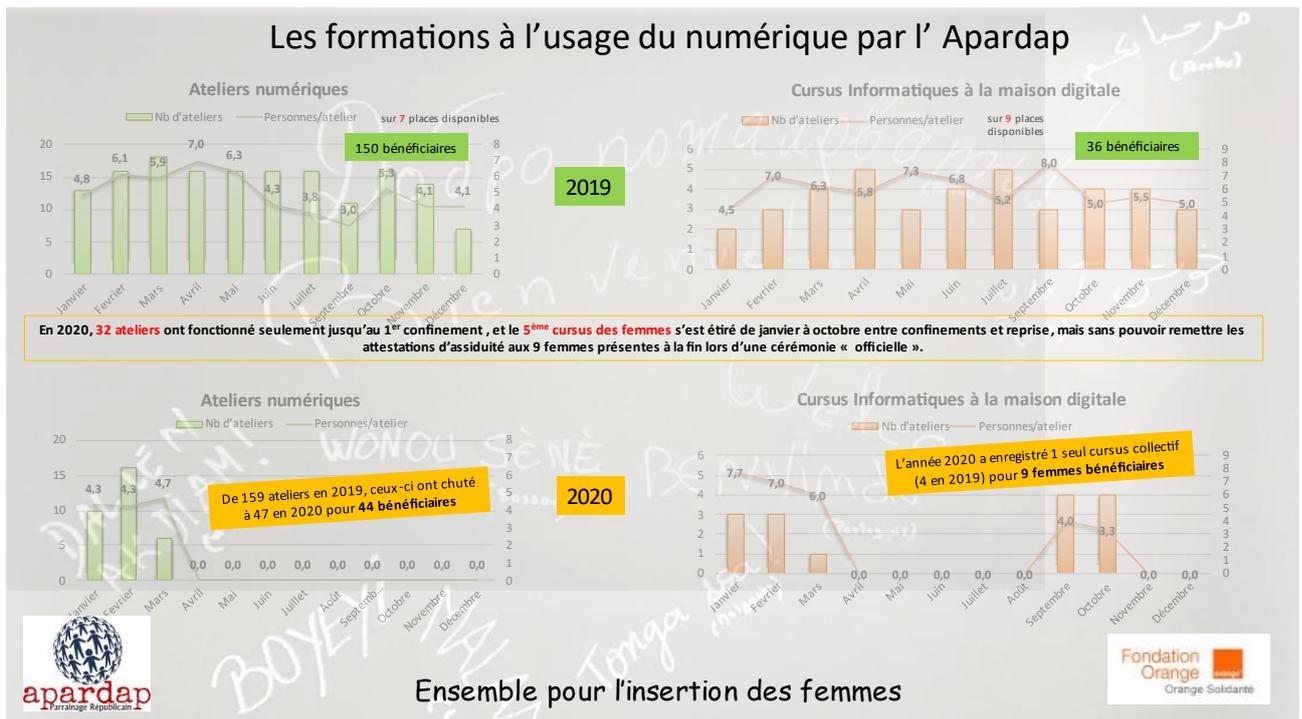
Ces difficultés doivent nous inciter à diversifier nos méthodes et notamment à développer les cours individuels et à mettre en œuvre des formations à distance. Ce type de formation pourra être une alternative ou un complément aux formations en salle.

Dès que les contraintes sanitaires nous le permettront, l'objectif prioritaire sera aussi de remobiliser les formateurs bénévoles et de trouver de nouvelles ressources

Groupe formations numériques

1. Bilan des formations numériques : ateliers numériques à la maison des associations (MDA) et cursus bureautique à la maison digitale (MD)

Quantitativement



En synthèse, seulement **53 bénéficiaires** ont pu suivre les formations numériques en comparaison des 186 personnes de l'année précédente.

Qualitativement

- Nous avons pu maintenir le lien avec les femmes de la promotion 5 malgré les 2 confinements pendant 3 mois + 1 an et réussi à délivrer 6 passeports d'assiduité sur les 9 participantes (1 ayant trouvé un emploi et 2 autres perdu le contact)
- Si le Covid a grandement perturbé nos formations numériques, il nous a incité à développer nos formations à distance qui seront un complément vertueux au présentiel tant sur les formations bureautiques mais également de français.
- Une **satisfaction** : La Fondation Orange nous a apporté son soutien pour la mise en place de la plateforme de e-learning Chamilo (libre de droit) accessible et adaptée aux personnes éloignées du numérique.
- Une **difficulté** toutefois, celle d'adapter le contenu pédagogique pour qu'il soit le plus ludique et pertinent pour inciter les apprenantes à l'utiliser. Aussi nous avons budgétisé une formation en 2021 pour les bénévoles formateurs de l'APARDAP.
- Lors de cette année quelques bénévoles n'ont pas reconduit leur engagement sur ces formations.

2. Synthèse et action

L'autonomie de la maison digitale, tout en respectant les gestes barrières, nous a permis de relancer les promotions de femmes en présentiel au 1^{er} semestre 2021

Nous devons toutefois être attentifs à la pérennité de notre action par le **recrutement de nouveaux bénévoles, voire de mécène de compétences** afin de garantir

- nos engagements de disponibilité de plages horaires hebdomadaires et de suivi de progression des bénéficiaires lors des ateliers en libre-service à la MDA

- la pérennité de nos formations présentielles auprès des femmes de la maison digitale
- la mise en œuvre des parcours individuels via la formation à distance pour l'obtention d'un certificat de compétences numériques

Le recrutement d'un mécène de compétences nous permettrait de construire plus facilement et durablement le fonds documentaire de nos formations et de renforcer nos liens avec la Fondation Orange sur d'**autres projets de formations toujours tournés vers les besoins des accueilli.e.s.**

Groupe Initiation républicaine

Responsables : Janine Chêne, Jacqueline Albanel, Maurice Carrel et Anne Villegier

Dans les actions proposées, nous nous efforçons toujours d'associer un socle assurant les bases d'une formation civique avec une réflexion sur des questions contemporaines et avec l'actualité du moment. Une place importante est faite aussi à l'échange avec les participants qui apportent leur expérience, les références à la vie politique dans leur pays d'origine.

1er axe : le cours d'histoire, cours d'histoire par l'image, retraçant les grands moments de l'histoire de la République française et développant certains thèmes à la demande des participants (par exemple, sur la suggestion de l'un d'entre eux, des notions de géographie ont été ajoutées) ou en rapport avec l'actualité : ainsi un cours a porté sur les élections municipales. En corollaire, notre professeur, Isabelle Nikoladze, commente le livret du citoyen que doit connaître, en vue du test de la Préfecture, toute personne postulant pour la naturalisation. En 2020 les cours ont été interrompus par le confinement et ont repris en octobre 2020

En rapport avec ce cours nous avons organisé des **visites de musées** (Musée de la Révolution française, Musée de la Résistance)

2ème axe : les ateliers : Le **rallye républicain**, l'égalité Homme/Femme, la laïcité, la connaissance du monde de l'entreprise.

Le premier, animé par Anne Villegier, a été très actif. Le rallye a porté en 2019 sur « les femmes dans la République » ; le lieu de la déambulation et de la recherche préparatoire était la commune de Saint Martin d'Hères. En 2020 le rallye s'est intitulé « Rallye des institutions républicaines ». La recherche préparatoire s'est faite dans de petits groupes de travail qui ont préparé des résumés figurant sous forme de bulles sur le plan de Grenoble destiné à accompagner la déambulation dans la ville et qui ont été lus à chaque étape. En raison des circonstances, le rallye n'a pu se réaliser que le 10 juin 2021.

L'atelier « **Laïcité** » a bien fonctionné : l'exposition *La laïcité en questions* de la Bibliothèque nationale de France, d'abord présentée à la Maison des associations, puis à la Maison des accueillis a donné lieu à des débats organisés pour l'ensemble de l'association et ouverts à un public extérieur, ainsi qu'à de nombreux échanges entre accueillis et bénévoles devant les 10 affiches constituant l'exposition.

Des membres de l'initiation républicaine ont participé à des séances de réflexion sur la laïcité avec d'autres personnes du Bureau.

3ème axe : les lectures publiques

1. Bibliothèque municipale du centre-ville, décembre 2019. Thème : « La devise républicaine à l'épreuve de l'actualité - la fraternité ». Les textes avaient été choisis et ont été lus par des accueillis et des bénévoles d'APARDAP. Un échange s'est ensuivi avec le public.

Cette manifestation, dans laquelle les accueillis volontaires s'investissent beaucoup, est préparée avec Bernard Garnier, comédien et directeur de la compagnie Troisième Bureau.

2. Etablissements scolaires

2019 et janvier 2020 : une petite équipe de lecteurs s'est rendue au lycée Marie Curie d'Echirolles, au Lycée du Grésivaudan à Meylan (rencontre avec les élèves de 9 classes de seconde pendant toute une journée), et au lycée Louise Michel où la rencontre avait été préparée par les élèves de BTS qui avaient organisé, après la lecture des textes, des échanges dans deux tables rondes.

En 2020, seul le partenariat avec les étudiantes BTS du lycée Louise Michel a pu se poursuivre avec une présentation-débat du rallye à la promotion en février 2021.

Prévisions pour 2021-2022

- reprise des cours de formation civique automne 2021
- visite des musées de la Résistance et de la Révolution française, à programmer
- suite du rallye républicain automne 2021 :
- organisation de rencontres dans les institutions évoquées dans le rallye
- réalisation d'une exposition
- suite de la réflexion et des échanges sur la laïcité avec les accueillis
- lectures publiques sur le thème de la liberté d'expression, en partenariat avec la bibliothèque de centre-ville et des établissements scolaires.

En 2020, seul le partenariat avec les étudiantes BTS du lycée Louise Michel a pu se poursuivre avec une présentation-débat du rallye à la promotion en février 2021.

Commission Emploi/formation

Groupe emploi/formation

Le groupe emploi/formation s'est réuni 9 fois en fonction des contraintes sanitaires, avec un noyau dur d'environ 6 à 8 bénévoles. Il a poursuivi et affiné les objectifs du groupe qui s'était constitué en fin d'année 2018.

Constatant les difficultés d'accès à l'emploi et à la formation des publics accueillis par l'APARDAP, même après l'obtention de la protection internationale ou d'un titre de séjour souvent provisoire, et plus encore au regard des difficultés d'application concrète de la réglementation donnant la possibilité théorique de travailler aux DA de plus de 6 mois, le groupe s'est efforcé de :

- capitaliser les informations sur les acteurs et les dispositifs de formation et d'accès à l'emploi, utiles aux demandeurs d'asile de plus de 6 mois, aux réfugiés et aux bénéficiaires de la protection internationale, notamment par des rencontres avec leurs

responsables, ... et entretenir et consolider les relations entre l'APARDAP et ces organismes (rencontre avec la plateforme Mobilité, plusieurs Missions locales ou une personne de Pôle emploi travaillant sur l'accès à l'emploi des publics en difficulté, par exemple)

- se former dans le domaine de la réglementation concernant les autorisations de travail concernant les étrangers

- tenir un rôle de veille en ce qui concerne les actions ponctuelles de formation, d'insertion professionnelle, d'accès à l'emploi accessibles aux Demandeurs d'Asile et/ou aux Bénéficiaires de la Protection Internationale et qui relèvent de nombreux dispositifs, et contribuer à diffuser les informations utiles sous des formats lisibles notamment par le biais de la lettre de l'APARDAP.

Les permanences « emploi formation »

L'année 2020 a permis d'expérimenter une démarche d'accompagnement très individualisée, par l'organisation de permanences.

A chaque permanence, 3 accueillis ont été reçus en moyenne une heure par 2 bénévoles accompagnés depuis juin 2020 par une jeune femme en service civique qui assure, entre autres, la partie logistique. Le but est de permettre aux personnes reçues, en fonction de leurs demandes et de leur situation administrative, de se repérer dans l'environnement complexe du monde de la formation, de l'emploi et de l'insertion et d'accéder au plus vite aux opportunités.

L'accompagnement diversifié peut consister à les aider à formuler un projet compatible avec leur statut, dans le repérage des offres de formation ou d'emploi correspondant à leur situation, dans la rédaction de lettres de motivation et de CV ciblés, dans la mise en relation pratique avec les professionnels compétents, notamment en matière de prescription.

A partir de septembre, 2 demi-journées de Victoria, volontaire en service civique, ont été prévues pour l'aide personnelle aux démarches sur ordinateur (CV, recherches sur le site de Pôle emploi, travail sur des plateformes à distance sur les métiers envisagés, ...) des personnes reçues lors des permanences.

Le suivi se prolonge si nécessaire par un accompagnement physique aux démarches d'inscription, aux séances d'information/tests, aux contacts avec des employeurs et par un suivi téléphonique qui peut s'étendre parfois sur plusieurs mois.

Dans la période où les accueillis n'ont pas droit au travail, nous les orientons vers du bénévolat et surtout vers l'apprentissage de la langue française. Les lacunes dans ce domaine sont le plus grand frein à l'embauche.

En fin d'année 2020, le projet politique porté par la Fédération d'Entraide Protestante a été présenté au groupe qui s'investira par la suite dans le repérage des situations à présenter au Préfet dans le but de mettre en lumière la situation des employeurs qui recherchent désespérément du personnel et la nécessité de régulariser des migrants qui sont proches de l'emploi.

Le groupe capitalise en effet des informations notamment sur des accueillis relevant de métiers en tension et ayant parfois trouvé un employeur intéressé par leurs compétences souvent rebuté par les démarches à faire pour obtenir l'autorisation de les faire travailler.

Commission Hébergement

Cette année a été marquée par la poursuite des activités d'hébergement de familles, d'accueillis et d'accueillies seules mais aussi par la création de ce que nous appelons l'ABRI JEUNES qui a ouvert ses portes le 8 mai 2021, à 24 jeunes de 18 -29 ans. Ils occupent 8 logements équipés pendant un an. Ce projet élaboré en 2019 puis repris en 2020 est un projet inter-associatif (Apardap, Cimade, 3aMIE) et rendu possible par la mise à disposition par la ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole et son EPLF, par l'engagement du CCAS de Grenoble et des professionnels de ces deux collectivités. Cet abri se trouve situé dans le quartier de l'Abbaye à Grenoble, en cours de réhabilitation, et cela à titre transitoire pour 3 années. L'Apardap est le seul signataire associatif de la convention qui met ces logements à notre disposition. Mais les 3 associations de Migrants en Isère, en assurent le lien avec les jeunes en co-responsabilité. Deux jeunes étudiants stagiaires ont accompagné la mise en route de l'Abri Jeunes. Dans chaque logement, un résident a été désigné par ses « co-résidents » comme le représentant et tous les 8 font partie d'un « conseil de montée » qui regroupe aussi ce que nous avons appelé des « référents » (deux bénévoles associatifs) par appartement soit au total 16 bénévoles ainsi engagés dans une relation de proximité avec les jeunes. Les appartements ont tous été équipés avec le soutien d'Emmaüs. Des réunions mensuelles ont lieu avec tous. Depuis le départ, des contacts ont été introduits avec le quartier et ses associations. Nous participons également à des réunions destinées à créer des occasions de rencontres. Il s'agit de « La Boussole », des résidents y sont également présents. Les résidents continuent à être suivis par leurs associations respectives pour tout ce qui concerne leur situation administrative. Tout cela fonctionne depuis le 6 mai 2021. Tous ces jeunes étaient à la rue depuis des mois : c'est dire leur satisfaction d'être enfin fixés dans un lieu, certes transitoire, mais sur une durée qui leur permet de « souffler ». Ce fut un critère essentiel pour sélectionner les ayants droits, de même que l'âge, le parcours (sans papiers, sans moyens). Une partie d'entre eux suivent encore des parcours de formation, d'autres font des stages ou du bénévolat faute d'avoir le droit de travailler. Ce sont tous de jeunes hommes notamment parce qu'ils sont plus souvent sans solution avec le 115. Ce projet est le fruit d'un intense travail inter-associatif notamment dans le cadre du collectif Migrants en Isère, d'une collaboration étroite et positive avec les collectivités territoriales. Rappelons que Grenoble, et maintenant Grenoble Alpes Métropole, font partie du réseau national de l'ANVITA, réseau national des villes et territoires accueillants.

Par ailleurs, l'Apardap dispose toujours de logements prêtés par la Métro dans lesquels il y a des familles et peu de rotation depuis 2017 : sur les 8 logements prêtés, il y a eu, à ce jour, le départ de deux familles et d'un logement qui était occupés par 4 jeunes. Tous ont trouvé d'autres solutions. Ils ont été remplacés par d'autres. Et il y a en outre, 9 logements loués et financés par des citoyens solidaires et occupés par des familles et des jeunes qui étaient sans abri. Récemment deux accueillis régularisés vont laisser leur place à d'autres.

Les frais inhérents aux charges et aux consommations de tous ces logements sont financés jusqu'ici par trois fondations : la « Fondation de France » depuis le départ de cette activité, plus récemment « Les Petites Pierres », et la « Fondation Abbé Pierre », et l'aide solidaire d'Emmaüs, des collectifs citoyens comme l'AMG et le collectif de Saint-Marcellin.

Tout cela est organisé avec l'aide d'un petit collectif de bénévoles de l'Apardap et d'autres associations animé par Monique Vuailat, avec le concours d'un Toit pour Tous, pour certains logements (les travailleurs sociaux reçoivent régulièrement les familles). La gestion financière est assurée au quotidien par le trésorier de l'Apardap, Gérard Latour (réception des

dons qui donnent lieu à une défiscalisation de 75 % pour l'hébergement), gestion des factures, suivi des paiements sous la responsabilité des autres collectifs, ...

Commission ouverture culturelle et sportive

Partage & découverte

Le programme Partage et Découverte a vu le jour en 2017 grâce au financement de l'Archipel des Utopies, une fondation locale permettant le financement de nouveaux projets culturels. Depuis, d'autres financements nous ont permis d'assurer la continuité de ce programme.

Partage et Découverte, est un programme qui a pour but de faire découvrir la culture et l'environnement qui accueillent les migrants. Les sorties en montagne, événements sportifs et autres visites culturelles sont des exemples d'activités proposées dans le cadre de Partage et Découverte.

Si l'APARDAP peut se permettre de proposer autant d'activités variées par mois, c'est grâce à ses bénévoles et ses partenaires, les établissements culturels et l'association Culture du Cœur. Cette association experte en médiation culturelle permet aux plus vulnérables d'accéder aux pratiques culturelles en mettant gratuitement un certain nombre de billets pour des événements culturels.

Cette année COVID a été évidemment très particulière avec la fermeture des établissements culturels, des salles de concert et musées, etc. : nous avons dû annuler plus de 20 sorties. De plus, le retard dans le recrutement d'un service civique et sa défection 3 mois plus tard ont été un empêchement dans le suivi de la programmation et des participants.

Même si le programme Partage et Découverte est essentiellement géré par les volontaires en service civique, les bénévoles ont un rôle essentiel dans son bon fonctionnement. En plus de proposer des activités à intégrer au programme, les bénévoles accompagnent les groupes en sorties.

Bilan programmation

- Nombre total d'inscrits aux activités proposées : 388
- Nombre de sorties proposées : 74
- Nombre de sorties annulées pour cause de COVID : 23
- Nombre de sorties réalisées : 51
- (A titre de comparaison, l'an dernier 131 activités avaient été proposées)
- Sorties nature : 19
- Sorties spectacles : 14
- Sorties concert : 9
- Expositions : 7
- Sport (foot) : 2

Par ailleurs, une bénévole Annie Katz a accompagné 3 projets :

- Biennale de Lyon
- La compagnie des Inachevés (théâtre)
- La compagnie « collectif K-LI-P » (danse)

Le projet de la Biennale a été annulé car trop difficile à gérer, l'alternative proposée était en visio. Tous les accueillis participants n'ont pas internet et il était difficile de les réunir dans une même pièce avec ordinateurs pour travailler une chorégraphie.

La compagnie « Les Inachevés » a initié un projet l'an dernier sur la notion d'hospitalité, qui se développera sur 3 ans, en partenariat avec la MC2, en lien avec la Maison de l'International, et dont l'objectif est une « performance » sur l'hospitalité à la MC2.

La chorégraphe Christel Brink Przygodda propose une série d'ateliers individuels et de rencontres à des gens en migration et centre ses questions autour de la manière dont chacun.e s'est installé dans cette nouvelle étape de vie. Le plasticien Philippe Veyrunes construit un archivage de témoignages en Portraits version numérique. Le travail avec le collectif K-LI-P a été présenté à la Maison de l'International. La

Points forts

- Diversité des activités proposées
- Réussite (activités plaisent)
- Habités + nouvelles personnes -> on se fait connaître

Points faibles

- Défections des accueilli.e.s au dernier moment
- Difficile d'intéresser les femmes et les familles (question purement culturelle ou problème d'offre ?)
- Implication de nouveaux bénévoles

Propositions d'amélioration

- Revoir le tableau de suivi qui comporte 831 accueilli.e.s, éliminer les personnes qui ne viennent plus à l'Apardap et le compléter (hommes/femmes, inscrits...)
- Faire des recherches plus en amont sur l'offre des spectacles (théâtre, concert, danse...)
- Organiser moins de sorties pour prendre le temps de faire des réunions avant et après les sorties avec les accueilli.e.s afin de présenter les activités et recueillir l'opinion des participants
- Déterminer, dès le début, les accompagnateurs qui participeront à l'organisation de la sortie
- Importance de toujours organiser un point de rendez-vous, avec un accompagnateur
- Mieux gérer le suivi des inscriptions ; systématiquement rappeler pour confirmation et proposer à d'autres accueilli.e.s afin de diminuer les pertes sèches pour les spectacles dont nous devons réserver et régler les places très à l'avance.
- Prévoir des listes d'attente
- Ne plus prendre les inscriptions au moment des réunions (pénalise ceux qui n'ont pas pu venir, empêche de diffuser l'information plus largement, entraîne de nombreuses défections)
- Pour les bénévoles, faire un retour sur le nombre de présents aux volontaires en service civique, un court résumé de la sortie et des photos

- Pour les volontaires, faire un suivi des inscrits et des présents
- Faire savoir quand il se passe des événements gratuits sur Grenoble, les inclure dans le programme mais sans accompagnement.

Demain

Nous avons pris contact avec Cuture du Cœur afin de connaître les nouveaux projets où l'Apardap pourrait être partenaire et proposer des activités aux accueilli.e.s.

Nous allons relancer les sorties nature et allons prendre rendez-vous avec 2 nouvelles bénévoles qui sont intéressées par Partage & Découverte.

Rencontre avec deux nouvelles bénévoles et une étudiante de Sciences-Po pour lui proposer de réaliser un bilan de Partage & Découverte du point de vue des accueilli.e.s et des bénévoles.

Atelier lecture/théâtre

L'atelier Lecture théâtre en 2020 sous le signe du Covid 19...

La troupe des Indisciplinés

C'est le nom que se sont donné les comédiens amateurs de l'atelier théâtre de l'Apardap en juin 2016. Beaucoup sont francophones, ils sont pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne :

Congo Brazzaville, Cameroun, Gabon, Guinée-Conakry, Côte d'Ivoire, Angola et ont tous en commun d'avoir dû s'exiler de leur pays et sont ou réfugiés, ou en attente d'asile, ou d'un titre de séjour en Préfecture. Certains ont le droit de travailler, d'autres pas encore. Certains sont en France depuis plus de dix ans, d'autres sont arrivés tout récemment. Il y a 7 femmes et 10 hommes dans la troupe. Les âges vont de 17 ans à 60 ans. Sur le noyau de départ, 8 « anciens » pratiquent toujours l'atelier. L'atelier est conduit par Jaurès Gamba, conteur et comédien professionnel en exil et Patricia L'Ecolier assure la coordination logistique.

Les Chercheuses d'eau (décembre 2019)

En décembre 2019, l'artiste plasticienne Elizabeth Braure exposait ses œuvres au Pôle de solidarité internationale à Grenoble en partenariat avec Bouquins sans frontières, l'Apardap et Hydrauliques sans frontières. Dans ce cadre, les Indisciplinés de l'Apardap présentèrent leur toute dernière lecture théâtralisée « Les chercheuses d'eau » à partir de textes écrits par le groupe et leurs souvenirs de la quête de l'eau aux pays d'origine, dans leurs familles. Cette lecture enthousiasma les spectateurs présents.

Une lecture théâtralisée sur le thème de l'eau

Jeu avait lieu, au Pôle de solidarité internationale, situé près de la MC2, une lecture théâtralisée par le groupe de comédiens Les Indisciplinés.

Les Indisciplinés est un groupe de comédiens de l'Apardap (Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection) composé de migrants venus de l'Afrique subsaharienne. Il est animé par Jaurès Gamba, comédien professionnel en exil dont l'association cherche à régulariser la situation, et qui s'était produit à la MC2 l'année dernière dans le spectacle "Et tout ce qui est faisable sera fait" d'Émilie Leroux. La compagnie des Indisciplinés s'était déjà distinguée l'année dernière grâce à sa

pièce Nora par les frontières, jouée à Saint-Egrève et à La Tronche l'année dernière.

Cette lecture théâtralisée avait lieu dans la salle accueillant l'exposition d'aquarelles Chercheuses d'eau, par Elisabeth Braure, en collaboration avec l'Apardap et avec l'association Hydraulique sans frontières, qui s'occupe de projets d'adduction d'eau en Afrique ; il est prévu que les bénéfices récoltés grâce à la vente des œuvres soient répartis entre les trois acteurs du projet. Pour Patricia L'écolier, coprésidente de l'Apardap et superviseuse des Indisciplinés, il s'agissait de « faire un temps fort pour l'exposition ». C'est donc tout naturellement que le

thème de l'eau a été choisi pour la performance, qui consistait en « une mise en espace et une mise en voix » de textes de poètes africains mais aussi de textes écrits par ces migrants, en se basant sur les souvenirs qu'ils ont gardé de ce sujet de l'eau, qu'ils associent souvent à leurs parents ou leurs grands-parents. Selon Patricia L'écolier, « cela a permis de libérer un flot d'émotions très fort chez les participants ».

C'est accompagné d'instruments et portants des habits traditionnels de leurs pays que les comédiens ont déclamé leurs textes, qui traitaient entre autres des problèmes liés à l'eau, de la difficulté d'y accéder pour les populations plus pauvres en



Les textes étaient en majorité écrits par les comédiens eux-mêmes, d'après leurs propres souvenirs.

Afrique et même de la condition de la femme, pour le plus grand plaisir des spectateurs venus pour l'occasion. « Cette création était une première », explique la coprésidente de l'Apardap, qui ne compte pas

s'arrêter là. « Maintenant, le projet est de déboucher sur une nouvelle pièce écrite uniquement à partir des textes rédigés par les comédiens et ce pour l'année prochaine. »

Charles FANDRE

Décembre 2019 devait préparer 2020

Chercheuses d'eau, chercheurs d'espoir (titre provisoire) 2020- 2021

Une pièce de théâtre en cours de création en 2020/2021 :

A partir de cette première représentation, l'idée mûrit d'un nouveau spectacle théâtral qui, non seulement, parlerait de cette quête de l'eau par les femmes mais élargirait cette notion de la quête :

- L'espoir trahi apporté par les Indépendances
- Qu'ont-ils fait de notre pays, ?
- La nostalgie du pays perdu
- L'attente insoutenable dans le pays d'exil
- L'impossible retour
- Quel espoir d'une autre vie ici ?

Quelques extraits du Soleil des Indépendances de A. Kourouma ponctuent les textes écrits par le groupe, une vidéo projetée sur grand écran, comportant des extraits INA des années des indépendances, des photos de famille, de la situation des exilés aujourd'hui servira de toile de fond à cette pièce.

Les décors des fragments théâtraux, évoqueront successivement le village, les petits « maquis » au pays, un bistrot en France, un bord de mer, une carrosserie symbolisée par un amoncellement de pneus usagés autour desquels s'organisera la scénographie. Il sera fait appel à un technicien professionnel pour les éclairages. Les musiques seront jouées « en direct ».

Etaient prévus en 2020

- en avril 2020, une lecture suivie d'un débat à la Maison de l'International
- une lecture d'extraits pour ouvrir le festival Fita théâtre 2020 le 18 novembre et Migrants Scène : le début d'une coopération avec Laurent Poncelet d'Ophélia théâtre avait débuté avec, en ligne de mire, le projet d'être un des spectacles du prochain Fita dans un an, en 2022. Laurent Poncelet était venu nous voir travailler en octobre 2020
- des lectures d'extraits à la Médiathèque de Crolles le 26 novembre
- à l'auditorium de la salle des Congrès de Chambéry pour les 30 ans d'Hydrauliques sans frontières en avril 2021

- en juin 2021, recherche d'une salle de spectacle en cours pour présenter le spectacle (la Vence Scène comme en 2018 avec Nora par les frontières).

En raison du confinement, il n'y a plus eu d'atelier du 17 mars à fin juin, entraînant l'annulation de la lecture prévue en avril à la Maison de l'International puis nous avons repris pendant l'été 2020 à la salle Pinal après avoir signé une convention avec le Foyer Pinal.

Les répétitions se sont arrêtées au deuxième confinement tout le mois de novembre entraînant l'annulation des représentations prévues à l'Espace 600, à la Médiathèque de Crolles ; nous n'avons toujours pas le droit d'utiliser la salle ;

Tant que le couvre-feu n'était pas à 18h, nous avons fait quelques séances à la maison des accueillis où nous avons pu avoir l'autorisation de répéter nos lectures dans le hall d'accueil.

Les différents couvre-feux, avec l'horaire avancé à 18h, ne permet plus nos répétitions du lundi de 18h à 20h.

Pour ne pas perdre le contact et préparer quand même nos prochaines interventions (nous espérons une reprogrammation de la lecture à la Maison de l'International, à la Médiathèque de Crolles), peut-être une lecture à l'auditorium de Chambéry pour Hydrauliques sans frontières, si cela redevient possible. Nous avons repris depuis un mois un dimanche sur deux de 14h à 16h, à la Maison des accueillis, mais cela se fait tous masqués et il n'est guère possible d'avancer vraiment au niveau théâtral. 13 personnes étaient présentes le dimanche de janvier.

Une subvention doit être demandée en politique de la ville pour le projet de l'atelier théâtre.

Contes en partage.

Projet collaboratif avec le Centre des arts du récit

Rappel des racines du projet

Suite aux participations d'accueillis et de bénévoles à plusieurs éditions du festival des Arts du Récit, la réflexion a été initiée par Jaures Gamba, comédien-conteur en exil à partir de son propre vécu et des échanges avec d'autres accueillis : constat est fait qu'il est difficile de prendre la parole et de prendre sa place dans une langue peu ou mal connue alors que chacun possède une richesse de mémoire, de récits, de comptines, de proverbes dans sa langue maternelle.

Le pari : créer, grâce à l'art du récit, des conditions facilitant l'émergence de cette parole, sa présentation aux autres, sa réhabilitation : que, dans une dynamique de plaisir et de partage, chacun trouve son espace de parole.

La mise en acte du projet a commencé en février 2020 avec 2 conteurs : Marie-Hélène Gendrin, conteuse professionnelle française, et Jaures Gamba, comédien-conteur professionnel en exil.

Deux courtes séances de présentation du projet ont permis de rassembler les accueillis intéressés (la maison des accueillis était encore rue Pierre Duclot) : jeudi 20 février (9 personnes), vendredi 21 février (9 personnes ; pas tous déjà venus la veille). Puis, séances

projet enclenché : 12 mars (13 participants), la suivante était programmée le 26 mars, le confinement est passé par là.

Une fois déconfinés, l'été passé, conteurs et accompagnante du projet, nous avons établi un nouveau calendrier. Entre temps, la maison des accueillis a déménagé à Babel Saint Bruno ; s'y ajoutent les changements des volontaires en service civique.

1° octobre : peu de monde, les accueillis n'ont pas encore vraiment investi la nouvelle maison des accueillis, l'information sur la nouvelle saison de Contes en partage a peu circulé, nous visitons les activités en cours pour parler du projet.

15 octobre : affluence (16 accueillis présents) : le projet démarre, l'intérêt est là.

Le deuxième confinement l'interrompt.

Soit au total une petite cinquantaine de présences aux séances qui ont pu avoir lieu.

Début 2021, nous faisons le constat que ce rythme saucissonné ne convient pas ; les 5 séances restantes seront programmées quand nous aurons quelque certitude de les enchaîner, ce qui permettra à la dynamique de se développer réellement. Attendons le printemps, dont un des avantages est de pouvoir s'installer dans la cour de Babel.

Activités sportives

Foot

Le football est une activité ancienne à l'Apardap. Elle draine beaucoup d'accueillis, joueurs et spectateurs. Nos équipes participent depuis plusieurs années à des tournois et assurent à l'Apardap une représentation dont nous sommes fiers car elles gagnent souvent les matchs.

Pour la saison 2020, l'Apardap avait souscrit (et payé) une vingtaine de licences auprès de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail, fédération omnisport agréée Sport et Education Populaire qui compte 270 000 pratiquant.e.s, 4 700 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives et artistiques, compétitives et non compétitives. Les inscrits au nom de l'APARDAP sont en majorité de jeunes majeurs, et aussi quelques mineurs.

Cette appartenance permet la participation d'une équipe au championnat de Foot à 7 organisé par la FSGT à l'échelle de l'agglomération grenobloise. Malheureusement, la compétition a été interrompue dès la mi-mars 2020, du fait de la pandémie et des confinements successifs : 3 matchs, 3 victoires.

D'autre part du fait des règles sanitaires (limitation dans un premier temps à 6 joueurs, puis possibilité de jouer en plein air, mais sans contacts...), il n'a pas été possible de reprendre l'activité.

Le suivi des matchs du GF38 se déroulant à huis clos, depuis mars 2020, l'activité "supporteurs invités" au stade des Alpes a également dû être interrompue.

On recense actuellement 38 apardapiens joueurs. On sait que, quand c'est possible il y aussi de nombreux apardapiens spectateurs qui viennent encourager leurs équipes.

Maison des Accueilli.e.s

L'année 2020 a été marquée par la COVID et les confinements qu'elle a entraînés.

- Premier confinement début mars alors que l'on était encore à la Maison des Accueillis rue Pierre Duclot. On a fermé cette maison, mais nous avons distribué des cartes alimentaires grâce aux dons d'adhérents et de la Fondation de France.
- Déménagement à Babel St Bruno en juin 2020 et pendant l'été travaux de peinture et aménagement.
- Deuxième confinement début novembre, la maison est restée ouverte sauf pendant deux semaines à cause d'un cas COVID.
- Pendant le couvre-feu, les repas du mardi soir ont été remplacés par des repas du mercredi midi quand c'était possible.
- Sinon, à la place de ces repas, il y a eu des distributions de colis alimentaires provenant de la Banque Alimentaire.
- Il y a eu aussi distribution de masques et de produits d'hygiène fournis par le CCAS.
- A Noël il y a eu une fête pour les enfants.
- Au cours de cette année les volontaires en service civique Ayoub et Delphine ont été remplacés par Naëlle et Elie.
- Le « café des femmes » et le « mercredi des enfants » ont été mis en place.
- Les ateliers couture ont continué mais la vétusté des machines à coudre pose problème.



Association de **PA**rrainage **Ré**publicain des **D**emandeurs d'**A**sile et de **P**rotection
6, rue Berthe de Boissieux | 38000 Grenoble | Tél : 09 51 93 48 18 |
apardap@gmail.com | www.apardap.org